



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123  
du ministère de la Jeunesse et des  
Sports  
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

**CHAMPIONNAT de GOLF 2019  
de la ligue Ouest  
Samedi 11 et dimanche 12 mai 2019  
Golf de Bellême - Les Sablons (Orne)**

Annexe 1 : Plan d'accès

## 1. GÉNÉRALITÉS

Le championnat de golf 2019 de la ligue Ouest se déroulera les samedi 11 et dimanche 12 mai 2019 sur le golf de Bellême (61).

***Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2020 avec un coefficient 2.***

(Le règlement de la phase de ligue sélective pour le championnat est disponible sur le site de la ligue).

Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD.

## 2. ORGANISATION TECHNIQUE

### **a) Club organisateur : CSA Marine Cherbourg**

**Contacts :** Patrice LAY - Mail : [patrice.lay@intradef.gouv.fr](mailto:patrice.lay@intradef.gouv.fr) - Mobile : 06 86 16 08 08

**Conseiller technique sportif :** Christian HAMEL (Tél : 02 99 52 17 97 – Mobile : 06 51 63 31 18 – Mail : [ctr.lo.fcd@free.fr](mailto:ctr.lo.fcd@free.fr))

### **b) Règlement général :**

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FF Golf. Le classement sera établi au cumul des 2 tours.

### **c) Règlement particulier de la compétition :**

#### **Article 1**

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2018-2019 et de la licence FF Golf 2019 (certificat médical d'aptitude enregistré).

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite. (Nombre maximum de participants à la compétition : 72).

*Exceptionnellement, la commission sportive de ligue autorise les clubs à engager des participants pour une seule journée (samedi ou dimanche). Cependant, ils ne seront pas pris en compte dans le classement du championnat individuel et par équipe.*

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

#### **Article 2 - Déroulement de la compétition**

La compétition aura lieu sur les parcours de 18 trous du golf de Bellême.

Site internet : [www.golfdebelleme.com/fr/golf-belleme](http://www.golfdebelleme.com/fr/golf-belleme)

Parcours de reconnaissance possible le vendredi 10 mai au tarif de 40 €. Réservation et règlement à la charge des clubs.

#### **Article 3 - Formule de la compétition**

L'épreuve se jouera en stableford sur 2 tours.

Hommes : 1<sup>ère</sup> série (0 à 18), 2<sup>e</sup> série (18,1 à 35,9), 3<sup>e</sup> série (36 à NC). Les départs se feront des boules blanches pour la première série, des jaunes pour les autres.

Dames : 1 seule série, départ des boules rouges.

Horaires de départ :

- **samedi 11 mai** : en partie de 3 ou 4, entre 9h00 et 10h30 ou entre 13h et 15h. Il sera tenu compte de l'éloignement géographique des clubs ou de leur présence dès le vendredi pour l'établissement des horaires.
- **dimanche 27 mai** : départ en shot-gun à 9h00, **rassemblement 8h30** devant le club house.

#### **Article 4 - Classements**

Classement individuel par séries en brut et en net.

Classement par équipes en brut + net, au cumul des 3 cartes, les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.

#### **Article 5 - Composition des équipes**

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 53,5.

#### **Article 6 - Arbitrage**

Sera assuré par le conseiller technique de la ligue Ouest.

### **3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

#### **a) Accueil :**

Samedi, à partir de 8h00 au golf

#### **b) Restauration :**

Samedi 11 mai 2019

Déjeuner : libre ou au golf (réservation à la charge des clubs) ;

Dîner au restaurant du Normandy Country Club (25€).

Dimanche 12 mai 2019

Déjeuner au restaurant du Normandy Country Club (25€).

#### **c) Hébergement :**

Des chambres ont été pré-réservées à l'hôtel du Normandy Country Club (twin à 39€ ; 78€ en single)

Il devrait y avoir suffisamment de place pour loger tout le monde, mais mieux vaut réserver (via SYGEMA avec copie vers Patrice Lay et CTS) le plus tôt possible.

Possibilité de réserver pour la nuit de vendredi à samedi.

#### **d) Récompense :**

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue de la compétition.

**e) Santé :**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé doit répondre aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

## **4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

**a) Licences et documents :**

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2018-2019 et FFG 2019 pour la compétition (article 1).

**b) Engagement :**

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le **mardi 30 avril** afin de finaliser les réservations repas et nuitées auprès de l'hôtel du golf.

**c) Frais de participation :**

**Joueurs :**

2 tours, 1 nuit (twin) avec petit déjeuner et 2 repas : 175,70 € par joueur (fractionnable).

**Accompagnateurs :**

1 nuit (twin) avec petit déjeuner et 2 repas : 95,70 € par personne (fractionnable).

La ligue soutient cette manifestation en accordant une aide de **30,00 €** par joueur (**15,00 €** par tour).

**Attention :** Une facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

**d) Financement :**

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest, les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest.

**e) Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club).

**f) Fiche bilan activités et compte-rendu :**

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

Le représentant de la ligue, adressera un compte rendu succinct de la manifestation au secrétariat de la ligue. **En l'absence de celui-ci**, le CTS effectuera le CR.

**g) Droit d'image :**

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de Golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## **5. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

**Gérard HAUSE**

Vice-président de la ligue Ouest de la FCD  
En charge du pôle activités

Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue Ouest
- Trésorier de la ligue Ouest
- Membre du comité directeur LO
- Présidents des clubs LO/FCD
- Conseiller technique sportif golf de la ligue

# ANNEXE 1

## Plan d'accès

### CHAMPIONNAT de GOLF 2019 de la LIGUE OUEST

Samedi 11 et dimanche 12 mai

**Golf de Bellême**

Les Sablons, 61130 Bellême

Golf : 02 33 73 12 79

*Hôtel Normandy Country Club : 02 33 85 13 13*

GPS : 48°22'07.4"N 0°33'24.6"E

